



« Prioriser le financement des formations sanitaires et sociales » (Valérie Debord, VP Grand Est)

<https://img.newstank.fr>

« Notre budget 2025 prévoit 346 M€ pour la formation, dont 141 M€ pour financer les formations sanitaires et sociales. Cette enveloppe doit nous permettre de maintenir une politique ambitieuse sur les personnels d'infirmiers et d'aides-soignants. C'est une priorité de la Région pour assurer notre offre de santé dans un contexte de vieillissement de la population », déclare Valérie Debord¹

« Concernant la formation des demandeurs d'emploi, nous attendons encore l'arbitrage de l'État sur la dotation qu'il nous accordera au titre du Pacte régional d'investissement dans les compétences. La Région s'attachera à poursuivre, dans une volumétrie réajustée, une politique de formation proche des besoins des entreprises, en phase avec les enjeux de développement des filières stratégiques pour le territoire régional et tenant compte du profil des demandeurs d'emploi, notamment les moins qualifiés. »

« Notre financement des Missions locales Service public de proximité pour aider les jeunes de 16 à 25 ans à surmonter les difficultés faisant obstacle à leur insertion professionnelle et sociale baissera de 2 M€ cette année, mais cette baisse sera compensée par un recours au FSE Fonds social européen . Nous sommes une des Régions utilisant le mieux les fonds européens. Nous avons très vite identifié cette alternative qui permettra à la quasi-totalité de nos Missions locales de bénéficier des mêmes financements cette année. »

Valérie Debord répond aux questions de News Tank

La Région Grand Est a voté son budget primitif pour l'année 2025 le 13/12/2024. Quels moyens prévoit-il pour la formation ?

Notre budget 2025 prévoit 346 M€ pour la formation, dont 141 M€ pour financer les formations sanitaires et sociales. Cette enveloppe doit nous permettre de maintenir une politique ambitieuse sur les personnels d'infirmiers et d'aides-soignants. C'est une priorité de la Région pour assurer notre offre de santé dans un contexte de vieillissement de la population.

Notre budget 2025 prévoit 346 M€ pour la formation »

Concernant la formation des demandeurs d'emploi, nous attendons encore l'arbitrage de l'État sur la dotation qu'il nous accordera au titre du Pacte régional d'investissement dans les compétences. La



Région s'attachera à poursuivre, dans une volumétrie réajustée, une politique de formation proche des besoins des entreprises, en phase avec les enjeux de développement des filières stratégiques pour le territoire régional et tenant compte du profil des demandeurs d'emploi, notamment les moins qualifiés.

En parallèle, l'accompagnement à la mutation de la filière automobile, aux implantations industrielles fera l'objet d'un accompagnement spécifique en 2025 sur le volet compétence, en cherchant à prioriser ces parcours de reconversion vers de nouveaux métiers.

La Région ne prévoit pas d'allouer d'enveloppe spécifique à la formation des salariés. Ils pourront cependant intégrer de façon résiduelle les programmes de formation des demandeurs d'emploi.

La Région Grand Est propose aux demandeurs d'emploi un programme de formation original : le Pace (Parcours d'acquisition de compétences en entreprise). En quoi consiste ce dispositif ?

Il s'agit d'un programme qui permet aux demandeurs d'emploi de bénéficier d'une immersion dans une entreprise pendant 2 à 6 mois en étant stagiaires de la formation professionnelle. L'objectif est de leur permettre ;

- de découvrir un métier en étant en situation de travail ;
- de confirmer un projet professionnel ;
- d'acquérir des compétences et une expérience professionnelle significative.

Les stagiaires du Pace perçoivent une rémunération mensuelle attribuée par la Région Grand Est, et peuvent également bénéficier des aides régionales au transport et à l'hébergement. Les entreprises accueillantes bénéficient quant à elles d'une aide au tutorat de 350 € par mois. 2 000 Pace ont été financés en 2024. Nous souhaitons maintenir ce volume cette année.

Certaines Régions prévoient de diminuer, voire de supprimer leur financement des Missions locales. Qu'en est-il du Grand Est ? Notre financement des Missions locales baisse de 2 M€ »

Notre financement des Missions locales baisse de 2 M€ cette année, mais cette baisse est compensée par un recours au FSE Fonds social européen . Nous sommes une des Régions qui utilise le mieux les fonds européens, et nous avons très vite identifié cette alternative qui permettra à la quasi-totalité de nos Missions locales de maintenir leur financement.

J'ajoute que nous maintiendrons une forte politique d'insertion des publics les plus vulnérables, allocataires du RSA Revenu de solidarité active , seniors, personnes en situation de handicap ou jeunes sortis de formation sans qualification, avec des parcours personnalisés préparant à l'entrée en formation. La Région financera des formations liées à des besoins de recrutement relatifs à des métiers en pénurie.



Comment évolue votre collaboration avec France Travail dans le cadre de la loi Plein emploi ?

Notre objectif est d'affiner notre relation avec France Travail pour rendre nos achats de formations plus en phase avec les besoins de notre tissu économique. L'idée est aussi d'attirer davantage de demandeurs d'emploi vers nos programmes de formation. Certains de nos programmes sur les métiers de l'industrie ou sur le sanitaire et social ne sont pas remplis à 100 %. C'est un gâchis pour la Région, pour les demandeurs d'emploi et pour nos entreprises.

Pourquoi ces formations n'attirent-elles pas plus de demandeurs d'emploi ?

Il y a un défaut de connaissance sur les métiers de l'industrie. C'est pourquoi la Région mène un travail de sensibilisation à ces professions, notamment auprès des jeunes femmes. Les choses bougent, et nous parvenons à attirer plus de femmes vers le bâtiment, l'automobile ou la logistique. Mais il nous reste du chemin à parcourir.

Il y a aussi un problème d'attractivité dans les métiers du soin, dont les rémunérations sont trop faibles et les conditions de travail difficiles. C'est un vrai souci pour nous, car les métiers d'aides-soignants et d'auxiliaires de vie sont en forte tension.

Quel financement est consacré à l'apprentissage ? Nous consacrerons 15 M€ au financement de l'apprentissage »

Nous consacrerons 15 M€ au financement de l'apprentissage, comme en 2024, malgré des incertitudes sur la dotation de l'État qui pourrait être diminuée en cours d'année, comme ce fut le cas en mai 2024, et sur le niveau de prise en charge des contrats.

Notre politique consiste à assurer un accès à la formation professionnelle sur tout le territoire régional. Nous prioriserons donc le financement des CFA Centre de formation d'apprentis les plus isolés. Nous accompagnerons également davantage les formations aux métiers en tension sur notre territoire : soin, restauration, industrie.

Insertion, formation professionnelle, apprentissage : les budgets des Régions pour 2025 **Source(s) : Régions**

Valérie Debord

Membre du CA @ France compétences

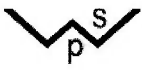
Vice présidente chargée de l'emploi, formation, orientation, apprentissage et enseignement supérieur @ Région Grand Est (Conseil régional du Grand Est)

Adjointe (Les Républicains) @ Ville de Nancy

Née le 21/11/1971 Consulter la fiche dans l'annuaire¹**Parcours Depuis septembre 2024 France compétences¹**

Membre du CA **Depuis juin 2024 Région Grand Est (Conseil régional du Grand Est)¹**

Vice présidente chargée de l'emploi, formation, orientation, ap-



prentissage et enseignement supérieur **Depuis 2008 Ville de Nancy**

Adjointe (Les Républicains) **Octobre 2017 - juin 2024 Région Grand Est (Conseil régional du Grand Est)¹**

Vice présidente chargée de l'emploi et de la formation professionnelle **Janvier 2016 - décembre 2017 Les Républicains**

Porte-parole **Janvier 2016 - octobre 2017 Région Grand Est (Conseil régional du Grand Est)¹**

Vice-présidente (LR) chargée de 'Démocratie territoriale et Enseignement supérieur' **Décembre 2014 - janvier 2016 UMP**

Secrétaire nationale chargée de la famille **2008 - 2012 Département de Meurthe-et-Moselle**

Députée de la 3^e circonscription (UMP) **2004 - 2007 Conseil régional de Lorraine**

Chargée de mission **2002 - 2004 CGPME Meurthe-et-Moselle**

Secrétaire générale **1998 - 2002 Conseil régional de Lorraine**

Déléguée territoriale chargée de la formation professionnelle, **1995 - 1998 Union régionale des associations de parents d'enfants déficients auditifs (Urapeda) Bourgogne**

Directrice +Établissement & diplôme **1989 - 1994 Université Nancy II**

DEA Histoire du Droit Fiche n° 26796, créée le 02/11/2017 à 18:10

- MàJ le 06/03/2025 à 18:03 <https://img.newstank.fr>